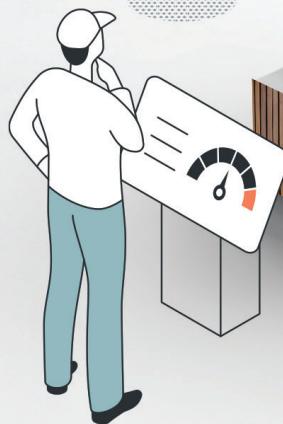


BÂTI ZOOM



BâtiZoom
Baromètre de la transition
écologique du bâtiment
en 2024

FAITS & CHIFFRES



Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Sylvain Bessonneau, ADEME

Rédacteurs : Sylvain Bessonneau, ADEME

Suivi d'édition : Jessica Lemaire, ADEME

Crédits photo : Envato, illustrations : Welko

Création graphique : Welko communication

Brochure réf. 40780903

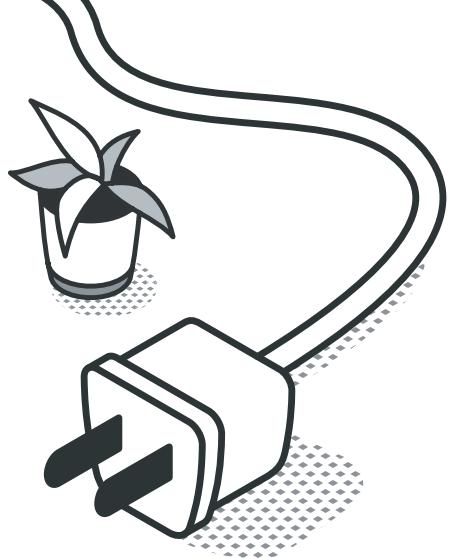
ISBN : 979-10-297-2582-1 - octobre 2025

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, octobre 2025

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

SYNTHÈSE

La transition écologique en perte de vitesse en 2024 malgré l'augmentation des rénovations d'ampleur du résidentiel privé



Contexte

- Une année 2024 marquée par le maintien de la hausse des prix de l'énergie pour les ménages.



Evolutions économiques et sociales du secteur

- La construction neuve poursuit sa baisse tandis que la précarité énergétique se maintient à un niveau élevé en 2024.



Impacts environnementaux

- Une très faible baisse des émissions directes de GES et une augmentation de la consommation d'énergie liée à l'exploitation des bâtiments.



Leviers

- En 2024, les rénovations énergétiques d'ampleur du résidentiel privé sont en augmentation, mais le développement des pompes à chaleur marque un coup d'arrêt et les ventes de chaudières fossiles repartent à la hausse.



SOMMAIRE



Page 5

01.

Le contexte

Page 10

02.

Les impacts environnementaux

Page 17

03.

L'activité économique et la précarité énergétique

Page 23

04.

Les leviers de la transition écologique



01. Le contexte



Une année 2024 marquée par le maintien de la hausse des prix de l'énergie pour les ménages



CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

La France touchée en 2024 par des catastrophes naturelles d'ampleur.



CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

La population française poursuit son vieillissement et sa croissance démographique s'affaiblit en 2024.



CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une baisse des prix de l'énergie pour les entreprises mais la poursuite de la hausse pour les ménages en 2024.



La France touchée en 2024 par des catastrophes naturelles d'ampleur



1

Tendances de long terme

- Augmentation tendancielle des sinistres liés aux aléas climatiques.
- Diminution de la température hivernale et augmentation des sécheresses et vagues de chaleur estivales.

3

En 2024

SINISTRES

L'année 2024 a été marquée par diverses catastrophes naturelles. (Source : CCR, 2025 «Les catastrophes naturelles en France - Bilan 1982-2024»).

- **En 2024**, les sinistres pris en charge par le dispositif Cat-Nat s'élèvent à 2 milliards d'€. (Moyenne de 1982 à 2023 : 1,4 milliard d'€).
- **Dans l'hexagone**, les dommages liés aux fortes inondations de l'automne 2024 sont estimés entre 350 et 420 millions d'€.
- **En Outre Mer**, des cyclones dévastateurs ont frappé Mayotte (Chido) et la Réunion (BELAL). Les dommages liés au cyclone Chido sont estimés entre 650 et 800 millions d'€.

2

Évolutions marquantes des 5 dernières années

Intensification des évènements climatiques extrêmes

- Des vagues de chaleur sévères en 2019, 2020, 2022 et 2023 (Météo France, 2025).
- Une sécheresse d'une intensité exceptionnelle en 2022.
- Des inondations exceptionnelles en 2023 dans la région des Hauts de France (MRN, 2024).

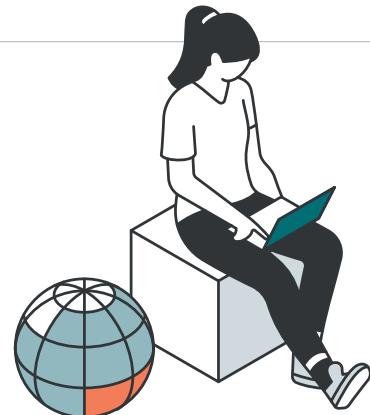
TEMPÉRATURES

- À l'instar de 2022 et 2023, l'année 2024 s'est distinguée par une période de chauffe plutôt douce..
- L'été 2024 a été plus clément qu'en 2023 pour toutes les régions de France métropolitaine.



Chiffres clés
sur le contexte environnemental

La population française poursuit son vieillissement et sa croissance démographique s'affaiblit en 2024

**1**

Tendances de long terme

- Vieillissement de la population
- Baisse du taux de natalité
- Stagnation de la population française

3

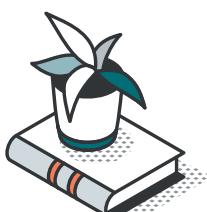
En 2024

- La baisse de la croissance démographique se confirme.
Celle-ci atteint son niveau le plus bas depuis le début de la série en 1982. Elle s'élève à +169 000 personnes d'après les données provisoires. Cette augmentation est inférieure de 45% à la moyenne observée sur la décennie 2010.
- Le vieillissement de la population se poursuit.
La population française âgée de plus de 75 ans s'élève à 7,3 millions de personnes, soit une augmentation de 250 000 personnes en un an. La part de ces personnes atteint 10,7% de la population française.

2

Évolutions marquantes des 5 dernières années

- Baisse de la croissance démographique de la population française
- Nette accélération de la part des personnes âgées de plus de 75 ans depuis 2021

**4**

Conséquences des évolutions du contexte démographique sur le secteur

- Le parc de bâtiment est à adapter au vieillissement de la population dont les besoins évoluent vers plus d'accessibilité.
- La baisse de la croissance démographique, si elle se pérennise, pourrait réduire les besoins de logements à moyen et long terme.



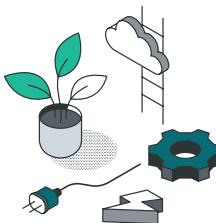
Chiffres clés
sur le contexte démographique

Une baisse des prix de l'énergie pour les entreprises mais la poursuite de la hausse pour les ménages en 2024

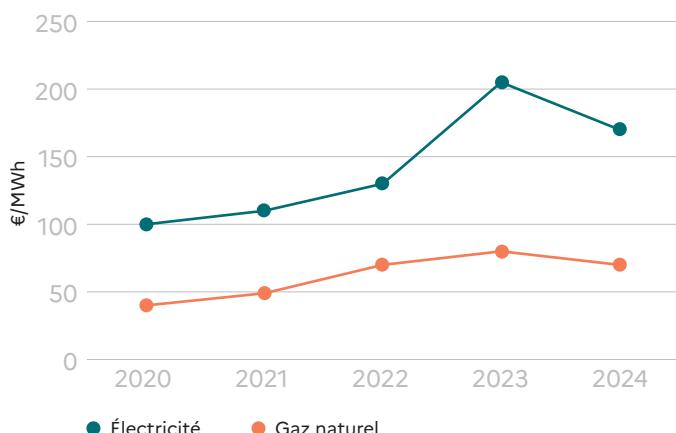
1

Evolutions marquantes des 5 dernières années

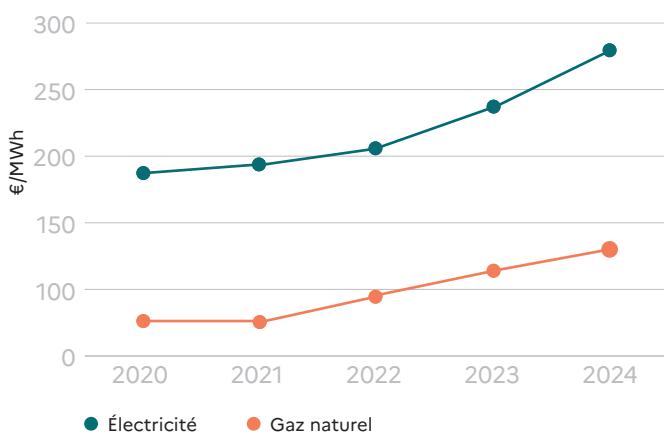
- Instabilités depuis 2020 liée à la crise covid et aux conflits géopolitiques exerçant une pression accrue sur les marchés énergétiques
- Hausse des prix de l'énergie depuis 2021 pour les ménages et les entreprises.
- Inflation autour de 5% en 2022 et 2023
- Augmentation des inégalités de revenus en 2023 dans un contexte de stagnation du pouvoir d'achat et augmentation du taux de pauvreté (INSEE, 2025)



Prix des énergies pour les entreprises



Prix des énergies pour les ménages



Source :

SDES - Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2024,
SDES - Prix du gaz naturel en France et dans l'Union européenne en 2024
Périmètre : France entière pour l'électricité ; France métropolitaine pour le gaz
Prix Hors TVA pour les entreprises et prix TTC pour les ménages



Chiffres clés
sur le contexte socio-économique



Consulter les indicateurs pour
les entreprises et pour les ménages



02.

Les impacts environne- mentaux



Une très faible baisse des émissions directes de GES et une augmentation de la consommation d'énergie liée à l'exploitation des bâtiments



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Une très faible baisse des émissions directes de Gaz à Effet de Serre en 2024



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Une augmentation de la consommation d'énergie en 2024 après 2 années de baisse importante



ARTIFICIALISATION DES SOLS

La consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers en 2024 n'est pas encore connue, mais elle suit une tendance à la baisse depuis 2011



PRODUCTION DE DÉCHETS

Un probable retard en 2024 dans la mise en place de la Filière à Responsabilité Élargie des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment



QUALITÉ DE L'AIR

La poursuite de la baisse des émissions de polluants de l'air en 2024



Une très faible baisse des émissions directes de Gaz à Effet de Serre en 2024

1

Méthodologie

- Le secteur du bâtiment est responsable d'émissions de GES sur l'ensemble de son cycle de vie, depuis la fabrication des matériaux et équipements qui le composent jusqu'à sa fin de vie (gestion des déchets), en passant par la phase d'exploitation, pendant laquelle le bâtiment est occupé. Les émissions de GES présentées ici correspondent seulement aux **émissions de GES liées à l'exploitation des bâtiments** et plus particulièrement aux **émissions directes** (Scope 1, [voir définitions](#)). En 2019, ces émissions représentaient 54% de l'empreinte carbone du secteur.

4

En 2024

- Les émissions directes de GES liées à l'exploitation des bâtiments tertiaires et résidentiels ont nettement ralenti leur diminution en 2024. Elles ont baissé de seulement 0,7%. Corrigées des variations climatiques, les émissions sont même en hausse de +0,3 MteqCO2 (HCC, 2025). Pourtant, en 2024, la météo a été clémente et les coûts de l'énergie ont continué d'augmenter pour les ménages.
- « Pour atteindre les objectifs du projet de SNBC 3, la baisse des émissions pour le secteur devra être en moyenne 9 fois plus forte que la baisse (relative) observée entre 2023 et 2024. » (HCC, 2025).

2

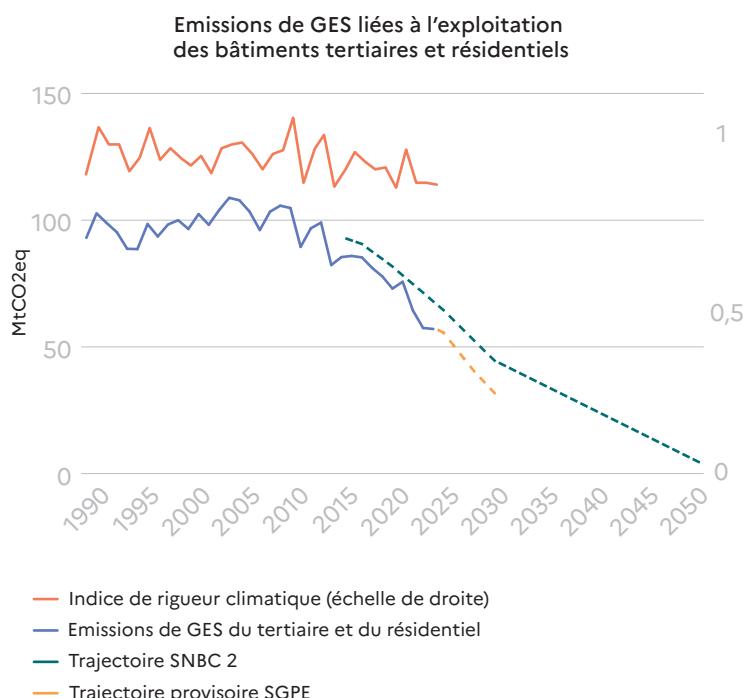
Tendances de long terme

- Baisse des émissions de GES liées à l'exploitation des bâtiments depuis 2012

3

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Accélération de la baisse depuis 2019 (rythme annuel de -6%/an de 2019 à 2023) dans un contexte de météo clémente et d'augmentation des coûts de l'énergie.



Source :

Citepa 2024 - format Secten (SDES - Chiffres clés du climat édition 2024),
 DGEC, SGPE / Périmètre : France entière / Emissions en scope 1 / Données 2024 provisoires / Données réelles. Il n'existe pas d'estimation des émissions de gaz à effet de serre corrigées des variations climatiques. L'indice de rigueur climatique traduit la rigueur hivernale. Plus l'indice est élevé, plus l'hiver a été froid. La valeur 1 correspond à la rigueur climatique moyenne sur la période 1991-2020.



Chiffres clés sur les émissions de Gaz à Effet de Serre



Consulter l'indicateur

Une augmentation de la consommation d'énergie en 2024 après 2 années de baisse importante

1

Tendances de long terme

- Stagnation de la consommation d'énergie de 2010 à 2020 puis diminution depuis 2021.

2

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Baisse de 7% de 2021 à 2023 du fait de la conjoncture notamment : augmentation importante des prix en 2022 et 2023.
- Interrogations sur la pérennité de cette diminution due à des facteurs conjoncturels.

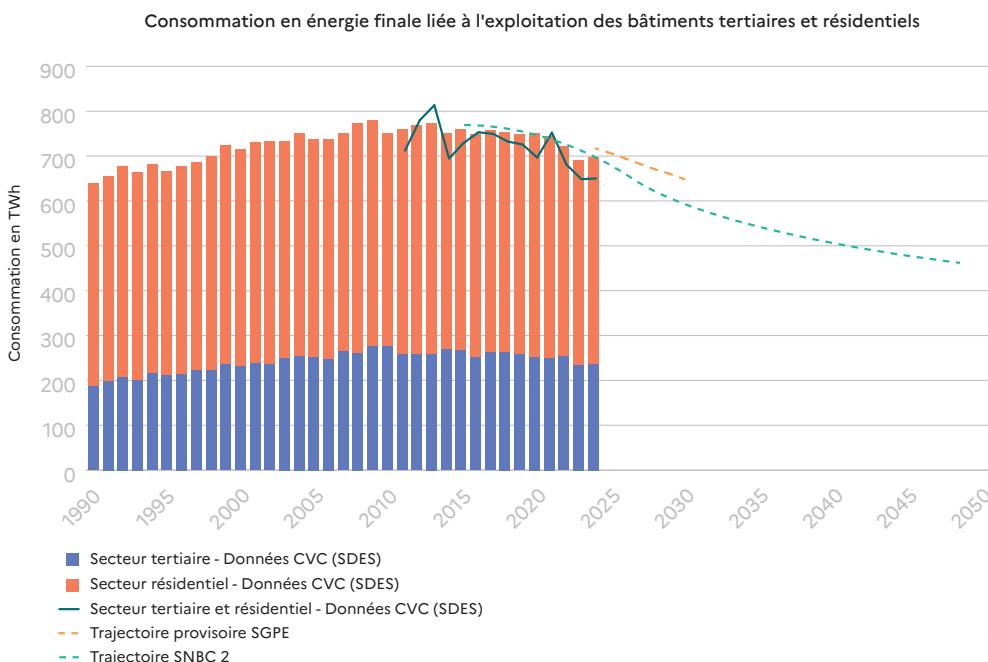
3

En 2024

- La consommation d'énergie liée à l'exploitation des bâtiments tertiaires et résidentiels a augmenté de 1% en 2024.
- Cette augmentation suggère que la baisse observée en 2022 et 2023 était conjoncturelle et liée à l'augmentation importante des prix de l'énergie. Le renforcement des efforts de rénovation et de sobriété est nécessaire pour inscrire cette baisse dans le long terme.



Chiffres clés sur la consommation d'énergie



Source :

SDES - Chiffres clés de l'énergie (jusque 2010) et Bilan énergétique de la France en 2024 - Données provisoires (à partir de 2011)

Périmètre : France métropolitaine jusqu'en 2010, France entière à partir de 2011

Données 2024 provisoires

Une seule courbe est à climat réel, les autres données sont Corrigées des Variations Climatiques (CVC)

La SNBC 2 ne comptabilise pas la chaleur environnement. En ajoutant la chaleur environnement, la courbe serait relativement similaire à celle du SGPE.



Consulter l'indicateur

La consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers en 2024 n'est pas encore connue mais elle suit une tendance à la baisse depuis 2011

1

Méthodologie

La consommation d'espaces à l'échelle nationale dépend de multiples facteurs : le nombre et la surface des bâtiments neufs, la densité de ces nouvelles constructions et le taux de renouvellement urbain, la construction d'autres infrastructures que les bâtiments tels que les centrales photovoltaïques au sol, les infrastructures de transport, etc.

4

En 2024

- Les données de consommation d'espaces en 2024 n'ont pas encore été publiées.
- En 2024, la baisse de la construction neuve s'est poursuivie, les surfaces résidentielles et tertiaires neuves ont diminué respectivement de 14% et 9% par rapport à 2023.

Consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (par destination)

2

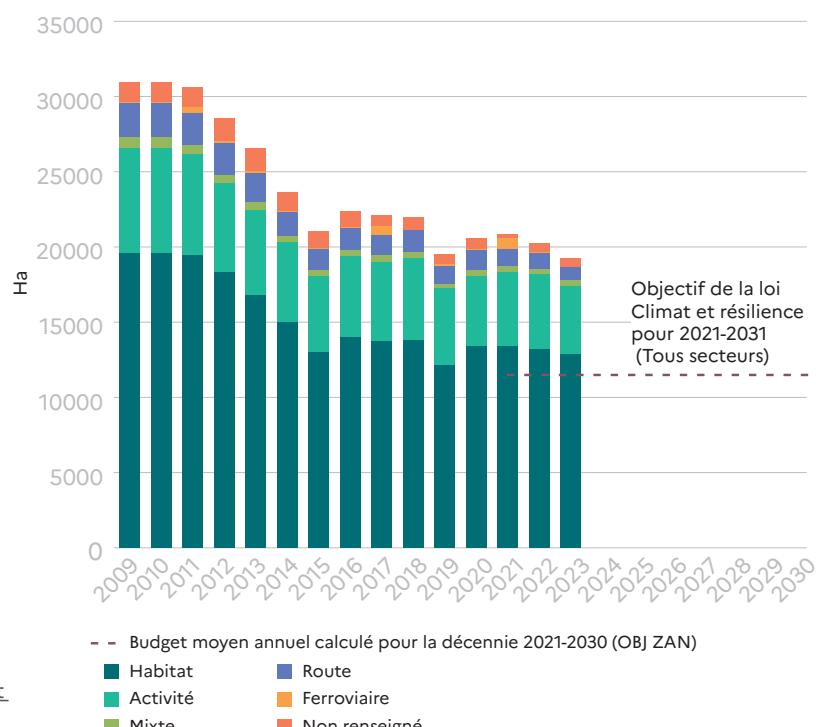
Tendances de long terme

- Forte baisse de la consommation d'espaces de 2010 à 2015 puis baisse tendancielle plus modérée depuis
- L'habitat responsable d'environ 65% de la consommation d'espaces

3

Évolutions marquantes des 5 dernières années

- Baisse de la consommation d'espaces de 12% en 2023 par rapport à 2018
- Consommation d'espaces en 2023 supérieure de 70% au budget moyen annuel calculé pour la décennie 2021-2031
- En 2023, le nombre de logements commencés a fortement chuté par rapport à 2022. Toutefois, cette même année, la baisse de la consommation d'espaces à destination de l'habitat a été seulement de 2,6%. Cela illustre l'absence de corrélation directe entre l'évolution du nombre de logements commencés et l'évolution de la consommation d'espaces.



Source :
CEREMA, portail de l'artificialisation
Périmètre : France entière hors Mayotte



Chiffres clés sur l'artificialisation des sols



Consulter l'indicateur



Un probable retard en 2024 dans la mise en place de la filière REP PMCB



1

Définition

- Les objectifs en matière de réduction des déchets du secteur du bâtiment sont essentiellement définis par la filière REP Produits et Matériaux de la Construction du secteur du Bâtiment (PMCB). Celle-ci impose notamment aux producteurs de produits destinés au bâtiment de financer la collecte et le traitement des déchets issus de leurs produits dans des filières réparties selon le type de matériaux au travers du paiement d'une écocontribution.

2

Tendances de long terme

- Peu de connaissance de la quantité historique de déchets du bâtiment

3

Évolutions marquantes des 5 dernières années

- Division par 1,8 du volume de déchets estimé à la suite d'une nouvelle estimation qui évalue le stock de déchets à 22 Mt en 2024.
- 2023, année de déploiement de la filière REP PMCB (ADEME, 2025). Ouverture de 2900 points de reprise des déchets chez les distributeurs/négocios, déchetteries professionnelles et autres plateformes.

4

En 2024

- Les données sur le volume de déchets de l'année 2024 ne sont pas encore disponibles.
- Un retard est à prévoir sur le taux de collecte de 2024 (modéré pour les déchets de la catégorie 1 « Minéraux » et conséquent pour les déchets de la catégorie 2 « Hors minéraux »)



Chiffres clés
sur le contexte environnemental

La poursuite de la baisse des émissions de polluants de l'air en 2024



1

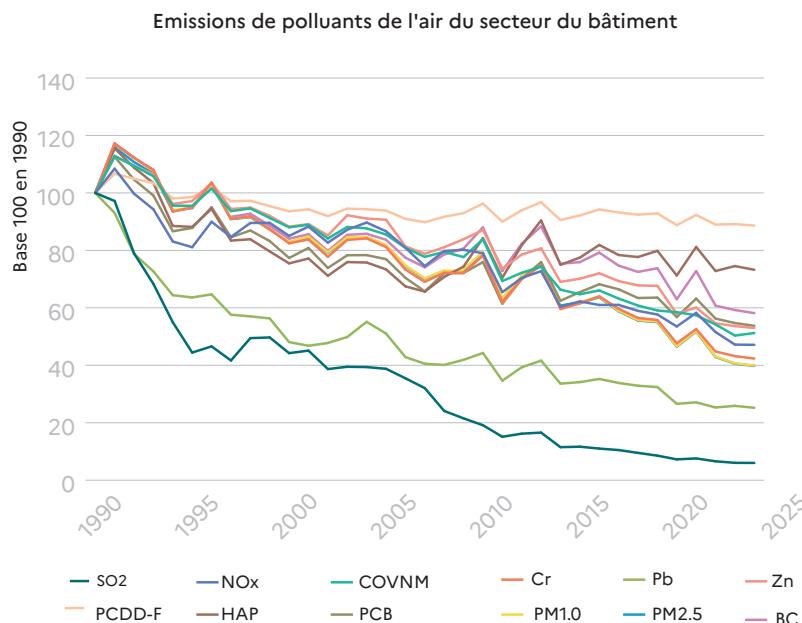
Tendances de long terme

- Lente diminution depuis 35 ans des émissions de polluants.

2

En 2024

- Légère baisse de l'ordre de 1 à 2% de la plupart des polluants sauf pour les COVNM qui ont augmenté de 1,7%.



Chiffres clés sur la qualité de l'air

Source :
Citepa, avril 2025 - Format Secten
Périmètre : France métropolitaine



Consulter l'indicateur

03.

Evolutions économiques et sociales du secteur





La construction neuve poursuit sa baisse tandis que la précarité énergétique se maintient à un niveau élevé en 2024



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU BÂTIMENT

Une baisse de l'activité du secteur en 2024 du fait du maintien de la baisse de la construction neuve



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La précarité énergétique se maintient à un niveau élevé en 2024



Une baisse de l'activité du secteur en 2024 due au maintien de la baisse de la construction neuve

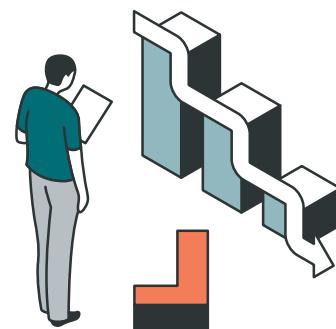
1

Tendances de long terme

- Baisse du chiffre d'affaires en volume de 2007 à 2015 puis stabilisation de 2015 à 2022 (CERC, 2025).



Chiffres clés sur l'activité économique du bâtiment



2

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Baisse du chiffre d'affaires du secteur bâtiment de 1% en volume en 2023 (CERC, 2025).
- Cette même année, chute du nombre de logements neufs commencés de 23%. L'effet de cette chute a été perçu en 2024. Ce décalage s'explique par la durée des opérations de construction qui peuvent s'étendre sur plusieurs années.

3

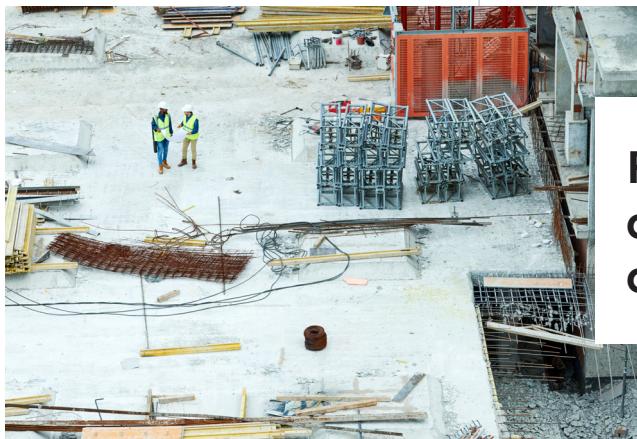
En 2024

Chiffre d'affaires (CERC, 2025)

- Le chiffre d'affaires du bâtiment s'élève à 208 milliards d'€ HT en 2024. En volume, le chiffre d'affaires a baissé de 5,6% par rapport à 2023.
- Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de l'activité de construction neuve : le chiffre d'affaires en volume lié à la construction neuve a diminué de 12,9% tandis que le chiffre d'affaires lié à l'entretien-rénovation a légèrement augmenté de 0,8%.
- Le secteur résidentiel est le plus touché par cette baisse, son chiffre d'affaires en volume a diminué de 8% contre 1,5% pour les autres locaux (bâtiments tertiaires, industriels et agricoles).

Nombre de logements commencés

- En 2024, les baisses du nombre de logements commencés et de la surface tertiaire neuve se sont poursuivies. Ces deux indicateurs ont diminué de 9% par rapport à 2023.



Poursuite de la baisse de la construction neuve dans le résidentiel en 2024



Jusqu'en 2022, le nombre annuel de logements neufs construits oscillait depuis 15 ans entre 330 000 et 430 000. En 2023, ce nombre a chuté de 23% et a atteint 308 000.

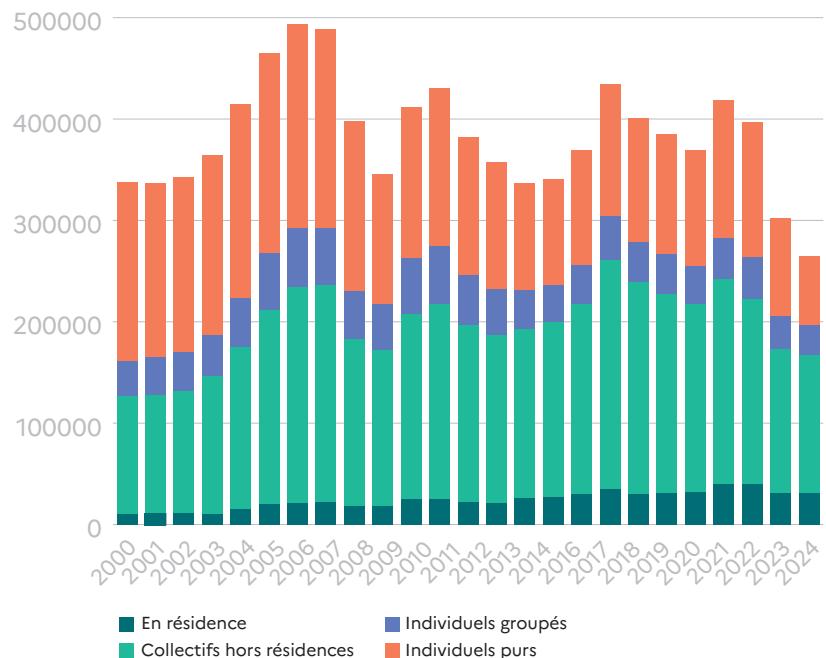


En 2024, cette chute s'est confirmée. Le nombre de logements commencés s'est établi à 262 000, soit une baisse de 12% par rapport à 2023 et de 33% par rapport à 2022.



L'effet de ces baisses sur le chiffre d'affaires du secteur s'observe en partie avec un décalage du fait de la durée des opérations de construction qui peuvent s'étaler sur plusieurs années. C'est pourquoi, en 2023, le chiffre d'affaires lié à la construction neuve de logements a baissé de seulement 11% en volume (CERC, 2025) tandis que le nombre de logements neufs commencés a diminué de 24%. Toutefois, en 2024, le chiffre d'affaires lié à la construction neuve de logements a diminué de 19,2% (CERC, 2025), une baisse plus significative.

Nombre de logements neufs commencés par type de logement



Source :
SDES - SITADEL
Périmètre : France hors Mayotte



Consulter l'indicateur

Dans le tertiaire aussi, la construction neuve a diminué en 2024



De 2014 à 2022, le rythme de construction neuve était, en dehors de l'année 2020 marquée par le covid, relativement stable autour de 11 millions de m², soit environ 1% du parc tertiaire total.



En 2023, la surface tertiaire neuve a nettement diminué. Elle est passée à 9,9 millions de m², ce qui représente une baisse de 13% par rapport à la moyenne des 9 dernières années.

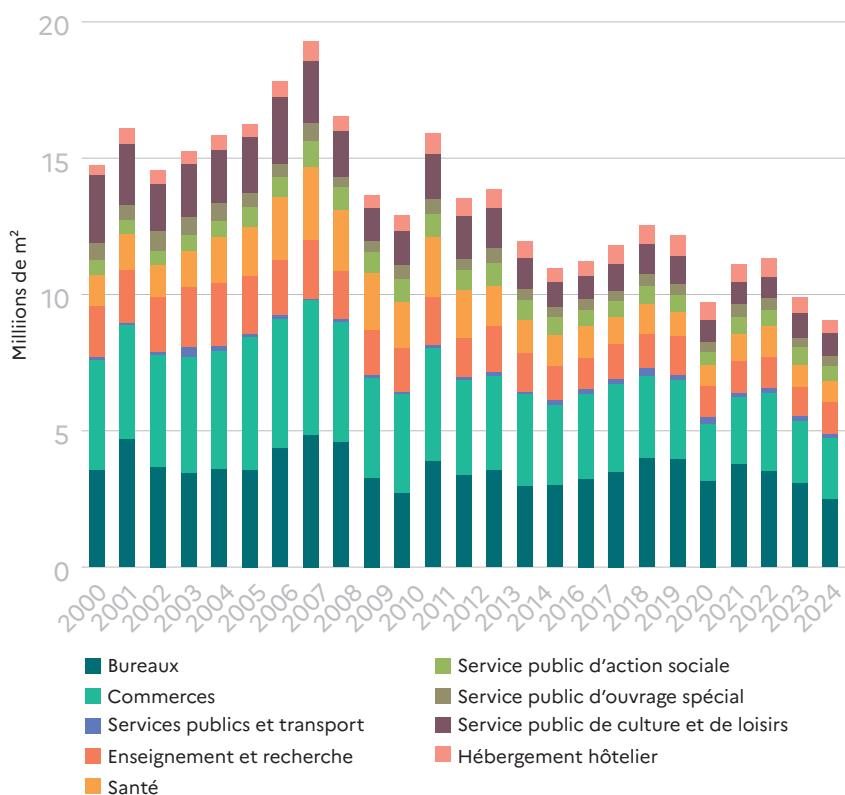


En 2024, la surface tertiaire neuve a poursuivi sa diminution. Elle s'établit à 9 millions de m², soit une baisse de 9% par rapport à l'année 2023 et une baisse de 21% par rapport à la moyenne observée entre 2014 et 2022. La baisse est plus marquée pour les bureaux (-20 % par rapport à 2023) et l'hébergement hôtelier (-17 %). La baisse de la surface tertiaire neuve est néanmoins plus faible que la baisse dans le résidentiel.



Consulter l'indicateur

Surface neuve commencée de locaux tertiaires



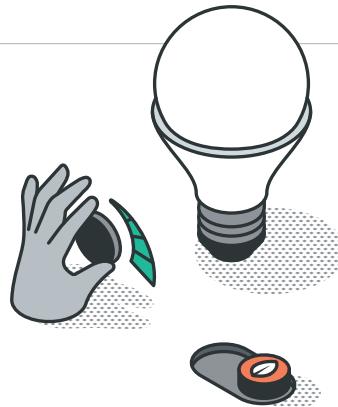
Source :

SDES - SITADEL

Périmètre : France entière

La surface commencée correspond à la surface totale des bâtiments dont les chantiers de construction neuve ont été déclarés ouverts.

La précarité énergétique se maintient à un niveau élevé en 2024



1

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Le taux de pauvreté atteint en 2023 son niveau le plus élevé depuis 1996, année où début la série ([INSEE, 2025](#)).
- La part des personnes en situation de précarité énergétique est globalement stable de 2015 à 2023 d'après le [chiffre officiel calculé à partir du TEE_3D \(Taux d'Effort Energétique\)](#). L'évolution stable de cet indicateur peut interroger dans un contexte d'augmentation élevée des prix de l'énergie en 2022 et 2023 qui ont conduit les ménages à plus restreindre leur chauffage d'après leur déclaration. Cela souligne les limites de cet indicateur qui ne tient pas compte des ménages qui ont des consommations d'énergie plus faibles du fait de restrictions qu'ils s'imposent.
- Les autres indicateurs caractérisant la précarité énergétique (restrictions de chauffage, difficultés à payer ses factures, nombre d'interventions à la suite d'impayés, part des ménages déclarant avoir souffert du froid) ont été en augmentation en 2023 d'après les déclarations des ménages.

2

En 2024

- Le chiffre officiel sur la précarité calculé à partir du TEE_3D n'a pas encore été publié pour l'année 2024.
- Les autres indicateurs caractérisant la précarité énergétique ont évolué de façon différente. Toutefois, leurs valeurs se maintiennent à des niveaux élevés.
 - Baisse des restrictions de chauffage
=> 75% des ménages concernés
(-4 points par rapport à 2023)
 - Baisse des difficultés à payer ses factures
=> 28% des ménages sont concernés
(-3 points par rapport à 2023)
 - Hausse du nombre d'interventions à la suite d'impayés
=> 1,25 millions d'interventions
(+24% par rapport à 2023)
 - Hausse des ménages qui ont souffert du froid
=> 30% des ménages sont concernés
(+4 points par rapport à 2023)
 - Baisse des ménages qui ont souffert de l'excès de chaleur
=> 42% sont concernés
(-13 points par rapport à 2023). Cela est dû à un été 2024 plus clément.



Chiffres clés
sur la précarité énergétique



04.

Les leviers de la transition écologique



En 2024, les rénovations énergétiques d'ampleur du résidentiel privé sont en augmentation, mais le développement des pompes à chaleur marque un coup d'arrêt, et les ventes de chaudières fossiles repartent à la hausse

SOBRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

Le nombre de résidences secondaires poursuit son augmentation tandis que le nombre de logements vacants reste stable



EFFICACITÉ - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU RÉSIDENTIEL

Une hausse des rénovations d'ampleur du parc privé en 2024 mais un niveau de rénovation encore inférieur aux objectifs



EFFICACITÉ - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU TERTIAIRE

Les investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires en baisse en 2024



EFFICACITÉ - CONSTRUCTION NEUVE PERFORMANTE

Une généralisation des pompes à chaleur dans les maisons individuelles neuves



DÉCARBONATION ET CIRCULARITÉ - MATÉRIAUX PLUS PERFORMANTS SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Une augmentation encore modeste de la part de la construction bois avant l'application des seuils 2025 de la RE2020



DÉCARBONATION ET CIRCULARITÉ - CIRCULARITÉ DES PRODUITS ET MATÉRIAUX

Un retard à prévoir dans le déploiement de la Filière à Responsabilité Élargie des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment



DÉCARBONATION ET CIRCULARITÉ - DÉCARBONATION DE L'ÉNERGIE

Un ralentissement de l'augmentation de la part des énergies renouvelables en 2024 du fait du ralentissement du déploiement des pompes à chaleur



Le nombre de résidences secondaires poursuit son augmentation tandis que le nombre de logements vacants reste stable

1

Tendances de long terme

- Lente augmentation du nombre de résidences secondaires (+0,8%/an en moyenne depuis 1990)
- Entre 1982 et 2006, la proportion de logements vacants a connu une longue phase de baisse, suivie d'un net rebond jusqu'en 2017 où elle a atteint 8 %. Depuis, elle diminue lentement.



2

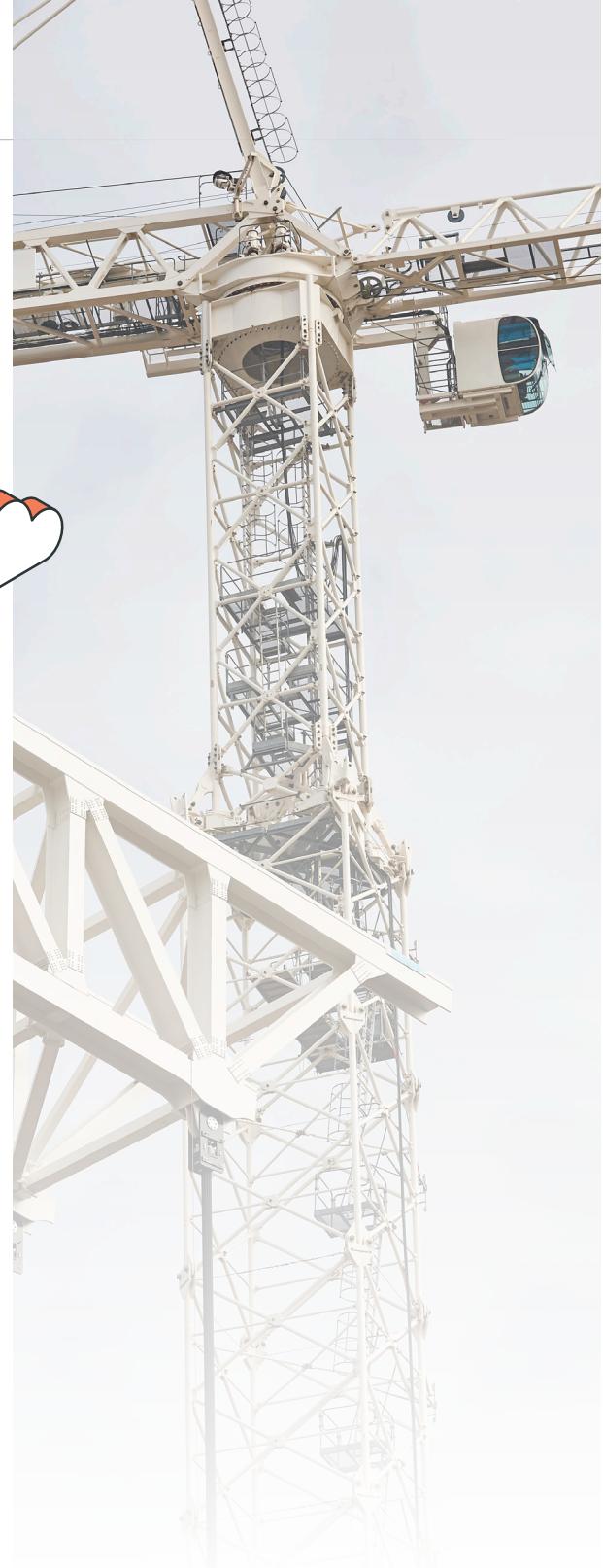
Évolutions marquantes des 5 dernières années

- 2023 : Baisse conjoncturelle de la construction neuve de 24% en surface entre 2022 et 2023 pour le résidentiel et de 12% pour le tertiaire. Les maisons individuelles sont plus touchées.
- Stabilisation du nombre de logements vacants autour de 2,9 millions de logements.

3

En 2024

- Le nombre de résidences secondaires a poursuivi son augmentation en 2024 tandis que le nombre de logements vacants est resté stable.
- Baisse de la construction neuve s'est confirmée en 2024 : baisse de 12% en surface entre 2023 et 2024 pour le résidentiel et de 9% pour le tertiaire.
- Baisse conjoncturelle due notamment à l'augmentation des coûts de la construction et des taux d'intérêts élevés.



Chiffres clés
sur la sobriété immobilière

Une hausse des rénovations d'ampleur du parc privé en 2024

mais un niveau de rénovation encore inférieur aux objectifs



1

Méthodologie

- Les objectifs nationaux en matière de rénovation énergétique reposent sur des types de rénovation différents : l'ADEME recommande la réalisation de rénovations performantes tandis que la Stratégie Nationale Bas Carbone 3 (SNBC 3) en cours d'élaboration fixe un objectif qui repose sur le nombre de rénovations d'ampleur, moins ambitieuses que les rénovations performantes (voir définitions des différents types de rénovation)

2

Tendances de long terme

- Une augmentation tendancielle des rénovations mais à un rythme insuffisant vis-à-vis des objectifs.
- Des difficultés à suivre le nombre de rénovations performantes en raison de dispositifs d'observation qui portent sur des rénovations avec des niveaux d'exigences différents.

3

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Une augmentation du nombre de logements du secteur privé aidé pour des rénovations d'ampleur en 2022 et 2023
- Une légère augmentation globale des investissements dans la rénovation portée par les investissements dans les pompes à chaleur
- Une augmentation des logements engagés dans une rénovation labellisée « BBC Effinergie Rénovation » à partir de 2021. Ces logements sont principalement issus du parc social.

4

En 2024

- Les investissements dans la rénovation énergétique du résidentiel ont baissé de 14% par rapport à 2023 (15,1 milliards d'€ en 2024).
 - Cette réduction s'explique essentiellement par la baisse des rénovations par geste aidées de 50% par rapport à 2023.
 - En parallèle, les rénovations d'ampleur aidées du parc privé ont augmenté de 28% par rapport à 2023 (91 400 en 2024). Ces rénovations ne sont toutefois pas toutes des rénovations performantes.
- Le nombre de logements engagés dans une rénovation labellisée BBC Effinergie rénovation a également baissé de 53% en 2024 par rapport à 2023. Les raisons sont multiples : lancement du nouveau label BBC Effinergie rénovation depuis le 1^{er} janvier 2024, de nouvelles conditions d'octroi des aides MaPrimeRénov', un contexte économique et politique instable peu favorable à l'investissement.
- En 2024, selon les estimations, 330 000 logements sont sortis du statut de passoire énergétique. 40% de ces sorties de passoire sont dues à la réforme des seuils des étiquettes DPE pour les logements de petite surface. Pour les autres logements, le SDES reste prudent sur l'interprétation de l'évolution à la baisse du nombre de passoires énergétiques du fait notamment de l'incertitude propre à l'exercice de modélisation statistique (SDES, 2025).

Chiffres clés sur la rénovation énergétique du résidentiel

Définitions des différents types de rénovation

Un seul poste de travaux



Rénovation portant sur plusieurs postes de travaux



Chiffres clés sur la rénovation
énergétique du résidentiel

La baisse des investissements dans la rénovation énergétique des logements se poursuit en 2024



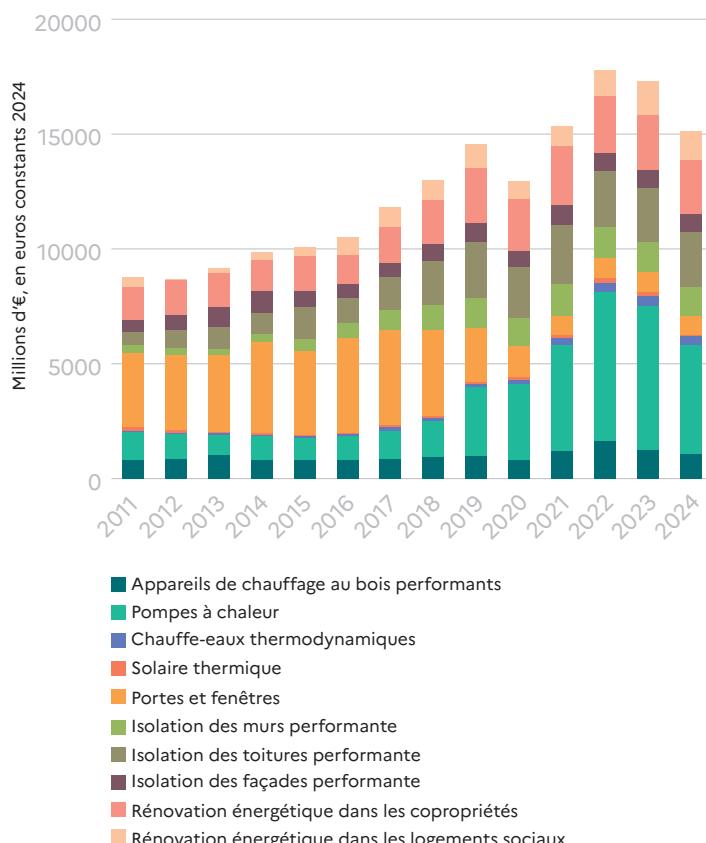
En 2024, les investissements dans la rénovation énergétique des logements ont poursuivi leur baisse observée en 2023. Ils s'élèvent en 2024 à 15,1 milliards d'€ en euros constants 2024, soit une baisse de 14% par rapport à 2023 et 21% par rapport à 2022.

La baisse observée est principalement due à une diminution des investissements dans les pompes à chaleur. Ceux-ci s'élèvent à 4,7 milliards d'€ en 2024, soit une baisse de 25% par rapport à 2023.



Consulter [l'indicateur](#)

Investissement dans la rénovation énergétique des logements par catégorie de gestes de rénovation



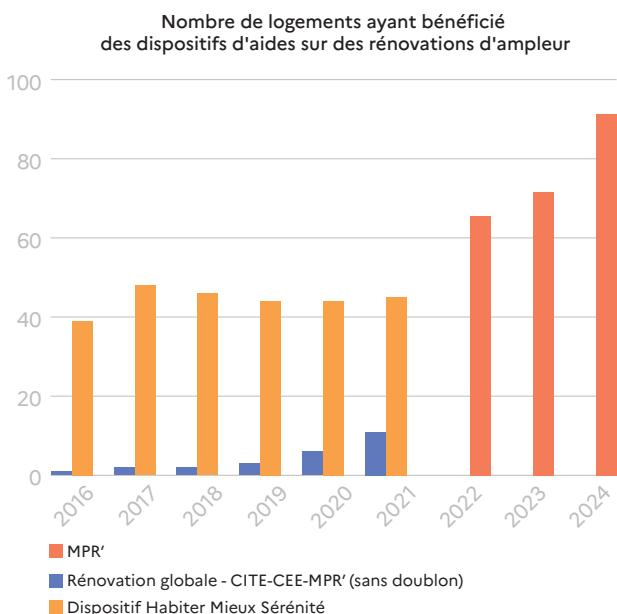
Source : I4CE - [panorama des financements climats](#)
Périmètre : France (Périmètre exact inconnu)



Une dynamique croissante en 2024

pour les rénovations d'ampleur aidées du résidentiel privé et une baisse des rénovations par geste

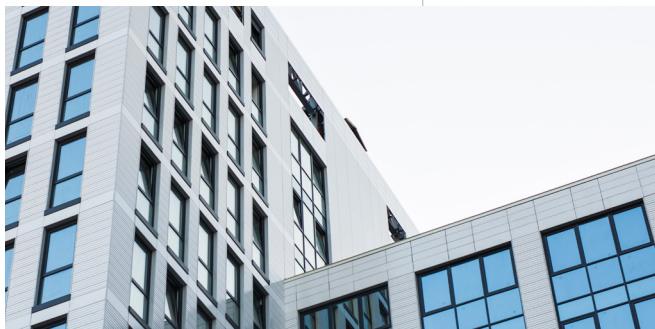
- Le nombre de rénovations d'ampleur, dont le dossier de demande d'aides a été engagé, est en augmentation. Il s'élève en 2024 à 91 400 logements contre 71 600 en 2023, soit une augmentation significative de 28% en un an.
- Le nouveau dispositif en 2024 « MPR' Parcours Accompagné » a largement contribué à cette augmentation. Ce dispositif impose notamment au propriétaire d'être accompagné par Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier d'aides dans le cadre de travaux d'ampleur permettant un gain de 2 classes DPE au minimum.



Source : DGFiP, Anah, DGEC (SDES, Les rénovations énergétiques aidées du secteur résidentiel entre 2016 et 2021) Anah - Chiffres clés MPR' Anah (SDES - Les rénovations énergétiques d'ampleur aidées par l'Anah en 2023)
Périmètre : France métropolitaine



Consulter l'indicateur



1

Tendances de long terme

- Augmentation des rénovations à un rythme insuffisant
- Nombre de rénovation encore plus difficile à suivre pour le tertiaire

2

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Une nette augmentation des investissements en 2021 et 2022

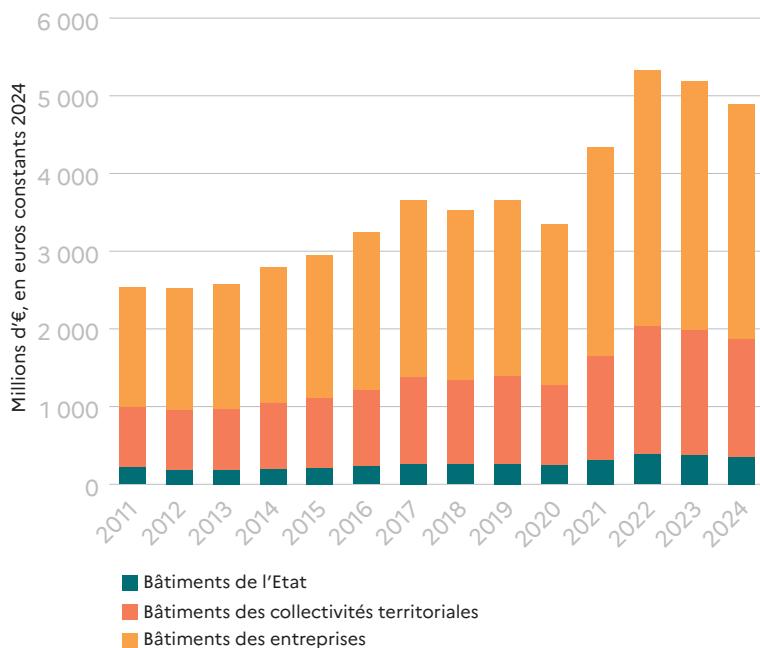
3

En 2024

- 5 milliards d'€ ont été investis dans la rénovation énergétique en 2024. Cette valeur est en baisse de 6% par rapport à 2023 qui était déjà en baisse vis-à-vis de 2022.
- Le niveau d'investissement cible en 2030 s'élève à 18 milliards d'€. L'atteinte de cet objectif nécessite de tripler les investissements d'ici 2030 (IACE, 2025).

Les investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires en baisse en 2024

Investissement dans la rénovation énergétique du tertiaire selon le type d'acteurs



Chiffres clés sur la rénovation énergétique du tertiaire

Source : IACE, Panorama des financements climat – édition 2025

Une généralisation des pompes à chaleur dans les maisons individuelles neuves depuis l'entrée en vigueur de la RE2020

1

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Contexte : La RE2020 a réhaussé les exigences pour la construction neuve performante. Elle est entrée en vigueur en 2022 pour les logements.
- L'analyse annuelle des choix techniques a un intérêt modéré. En effet, d'une année sur l'autre, les évolutions observées sont faibles ou liées à des effets conjoncturels (prix de l'énergie, etc.). Les ruptures pérennes apparaissent surtout lors des changements réglementaires.
- Depuis l'entrée en vigueur de la RE2020, dans les maisons individuelles, les systèmes de chauffage installés sont essentiellement des pompes à chaleur tandis que les chaudières gaz ont désormais disparu. Dans le collectif, le gaz naturel reste l'énergie de chauffage dans 32% des bâtiments neufs (OPEE, septembre 2025). L'installation de chaudières au fioul a également disparu à la fois dans les maisons individuelles et les logements collectifs neufs du fait de son interdiction avec l'entrée en vigueur de la RE2020.



Chiffres clés sur la construction
neuve performante



Une augmentation encore modeste de la part de la construction bois avant l'application des seuils 2025 de la RE2020

1

Tendances de long terme

- Le bois est le matériau biosourcé le plus utilisé
- Manque de données sur la répartition des classes de ciments utilisés. Selon la classe, la fabrication du ciment a un impact carbone différent.

2

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Légère augmentation de la part de biosourcés : de 8% à 11% entre 2016 et 2023 (AICB, 2025).
- La RE2020 s'applique aux logements neufs depuis le 1^{er} janvier 2022 et aux bureaux et locaux d'enseignement primaire et secondaire depuis le 1^{er} juillet 2022. Les données après 2022 permettent d'identifier l'effet de la RE2020 sur les choix techniques en construction neuve.

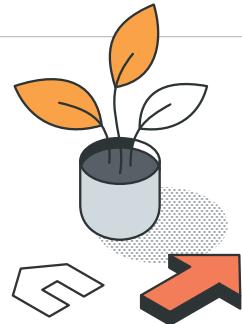
3

En 2024

- La part de marché de la construction bois dans le résidentiel et dans le tertiaire a augmenté faiblement entre 2022 et 2024 : augmentations de respectivement 0,4 point de pourcentage (6,6% en 2024) et 0,5 point de pourcentage (13,6% en 2024) par rapport à 2022.
- Cela montre que l'entrée en vigueur de la RE2020 en 2022 pour le résidentiel et une partie du tertiaire n'a pas encore eu d'effet significatif sur la part de logements en construction bois. Toutefois, celle-ci pourrait augmenter avec le renforcement des exigences effectif depuis le 1^{er} janvier 2025, puis les renforcements prévus en 2028 et 2031.



Chiffres clés sur les matériaux moins impactants



Part de marché des bâtiments neufs en construction bois selon le secteur



Source : [France Bois Forêt, Enquête nationale de la construction bois](#)

Périmètre : France métropolitaine

Sont comptabilisés en construction bois les bâtiments neufs qui ont des systèmes constructifs intégrant du bois : l'ossature légère en bois utilisé pour les bâtiments de petite taille (système le plus fréquent), les structures poteaux-poutres en bois ou encore les panneaux massifs en bois lamellé croisé. Les bâtiments comptabilisés ne sont pas nécessairement à 100% en bois. Dans les constructions de grande hauteur notamment, le bois est souvent associé au béton pour des raisons structurelles.



Consulter l'indicateur

Un retard à prévoir dans le déploiement de la filière REP PMCB en 2024

1

Tendances de long terme

- Le réemploi connaît un développement encore limité. La filière se structure.
- Le recyclage porte essentiellement sur les matériaux dont le tri a été rendu obligatoire par le décret 7 flux (métal, verre, bois, minéraux, plâtre) hormis le plastique dont la filière de recyclage peine à se développer.

2

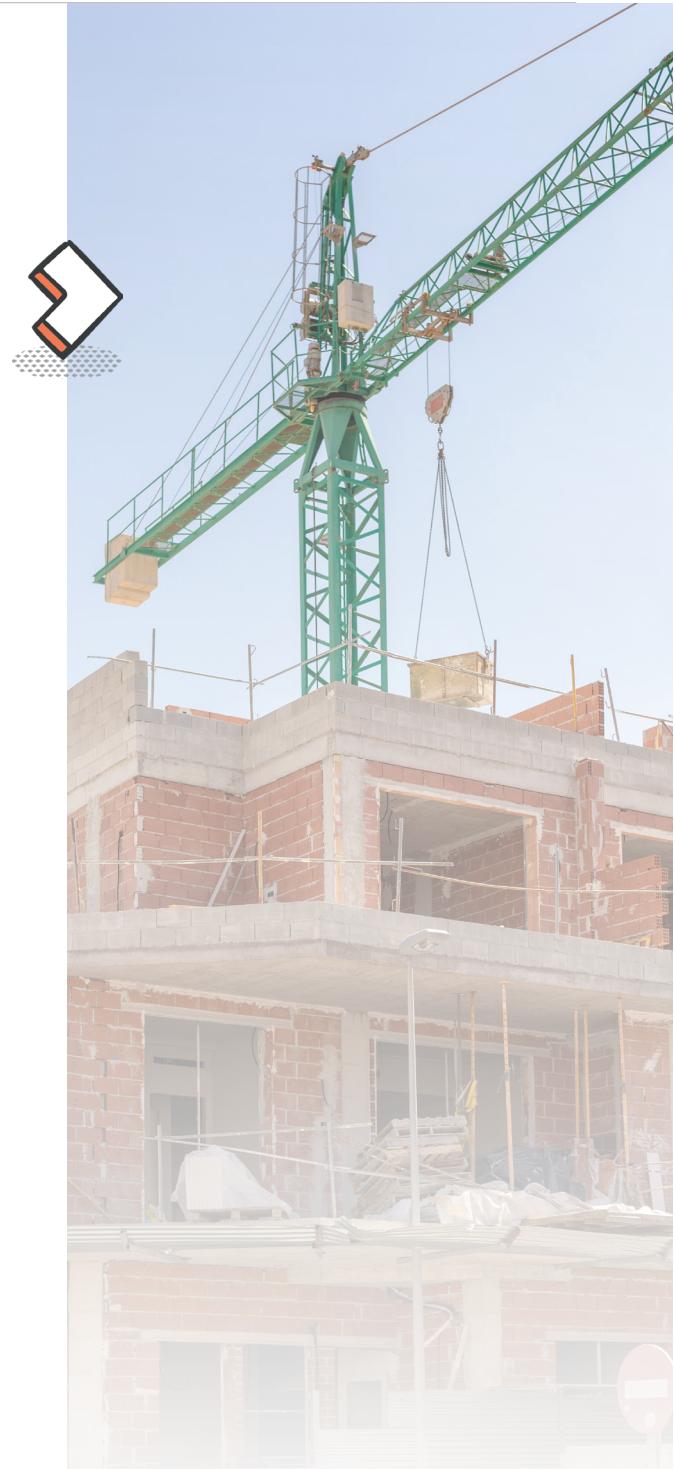
Evolutions marquantes des 5 dernières années

- En 2021, l'obligation « 5 flux » est devenu l'obligation « 7 flux » et impose de trier et collecter les déchets de fraction minérale et les déchets de plâtre.
- 2023, année de déploiement de la filière REP PMCB (ADEME, 2025) : ouverture de 2900 points de reprise des déchets chez les distributeurs/négocios, déchetteries professionnelles et autres plateformes.

3

En 2024

- Les données de collecte et traitement des déchets de l'année 2024 ne sont pas encore disponibles.
- Un retard est à prévoir sur le taux de collecte de 2024. Celui-ci devrait être modéré pour les déchets de la catégorie 1 « Minéraux » et conséquent pour les déchets de la catégorie 2 « Hors minéraux ».
- Extension du réseau des points de collecte des déchets : fin 2024, environ 6000 points de reprises des déchets étaient actifs dont 1800 reprenaient l'ensemble des déchets du bâtiment (OCAB).



Chiffres clés sur la circularité
des produits et matériaux



1

Tendances de long terme

- Augmentation de la part d'EnR thermiques dans le bâtiment essentiellement due au développement des Pompes A Chaleur (PAC).
- Stagnation de la consommation de bois
- Lente baisse de la part des énergies fossiles (45% en 2011, 35% en 2023)

2

Evolutions marquantes des 5 dernières années

- Accélération de l'augmentation de la part d'ENR dans la consommation d'énergie finale en 2022 et 2023 (+9% par an sur ces 2 années).
 - Part d'EnR dans la consommation d'énergie finale en 2023 : 35%
 - Objectif indicatif européen fixé par la Directive Européenne sur les EnR (dites RED III) : 49% en 2030



Chiffres clés
sur la décarbonation

Un ralentissement de l'augmentation de la part des énergies renouvelables en 2024 du fait principalement du ralentissement du déploiement des pompes à chaleur

3

En 2024

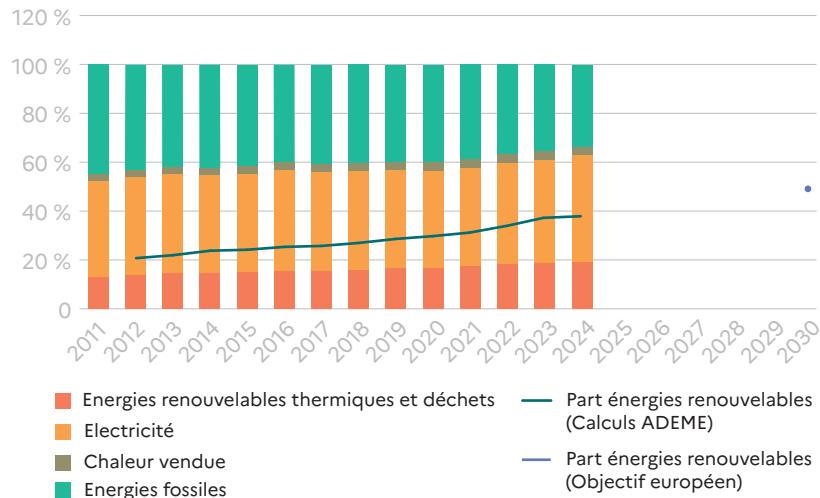
- L'augmentation de la part des EnR dans la consommation d'énergie du bâtiment a ralenti en 2024 d'après les données provisoires. Elle a été de 1,8% contre 5,0% en moyenne sur la période 2014-2023.
- Ce ralentissement s'explique principalement par le ralentissement du développement des PAC mais aussi par une part d'énergies renouvelables dans le mix électrique français qui a augmenté moins vite que les années précédentes.
- La chaleur renouvelable issue des PAC a augmenté de seulement +4,3% en 2024. C'est la plus faible augmentation des 10 dernières années.



Chiffres de vente

- Les ventes de chaudières gaz sur le marché des systèmes de chauffage individuel ont augmenté : +26% pour les chaudières classiques et +12% pour les chaudières à condensation, ils représentent respectivement 4,5% et 27,3% du marché (Observ'ER, 2025).
- Les ventes de PAC et Chauffe-Eaux Thermodynamiques (CET) sur le marché des systèmes de chauffage individuel ont diminué : -25% pour les PAC géothermiques, -20% pour les PAC aérothermiques dont -40% pour les PAC air/eau et -12% pour les PAC air/air puis -9% pour les CET (Observ'ER, 2025).
- Les ventes de chaudières biomasse ont poursuivi leur baisse due notamment à la diminution des aides MaPrimeRénov' dédiées (Uniclima, 2025).
- Ces évolutions entraînent un retard sur l'objectif de remplacement des chaudières fossiles : environ 200 000 chaudières fossiles ont été remplacées en 2024, alors que l'objectif annuel est fixé à 500 000 par an (SGPE, 2025).

Répartition de la consommation d'énergie finale
du tertiaire et du résidentiel par type d'énergie



Source : SDES - Bilan énergétique de la France en 2024 - Données provisoires, Calculs ADEME

Périmètre : France métropolitaine

Données 2024 provisoires

Données corrigées des variations climatiques

Pour calculer la part des EnR, une portion correspondant à la part d'EnR dans la consommation finale brute électrique a été ajoutée pour les EnR électriques. Et une portion correspondant à la part d'EnR dans les réseaux de chaleur a également été ajoutée pour intégrer les EnR thermiques utilisées pour produire la chaleur des réseaux de chaleur.



Consulter l'indicateur

BatiZoom

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économie en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr

Les collections de l'ADEME

ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.

EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.

FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.

CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur :

Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.

HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

BÂTIZOOM

Baromètre de la transition écologique du bâtiment en 2024

Résumé : Comment a évolué le secteur du bâtiment en 2024 au regard de la transition écologique ?

Parmi les principaux enseignements, les données de 2024 révèlent une inversion de tendance avec une hausse de la consommation énergétique après deux années de diminution significative et un ralentissement marqué de la baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre.

En ce qui concerne l'activité économique, la construction neuve a poursuivi sa diminution initiée en 2023 tandis que l'activité d'entretien-rénovation a augmenté faiblement. Par conséquent, le chiffre d'affaires du secteur a chuté de 5,6%.

Pour les ménages, l'augmentation des prix de l'énergie s'est poursuivie, maintenant à un niveau élevé les indicateurs de précarité énergétique.

Parmi les leviers, les rénovations d'ampleur aidées du secteur résidentiel privé ont augmenté de 28% en un an. Cependant, dans le même temps, le déploiement des pompes à chaleur a chuté tandis que les ventes de chaudières individuelles gaz ou fioul ont réaugmenté.

En résumé, malgré l'augmentation des rénovations d'ampleur du résidentiel privé, les évolutions observées en 2024 montrent un ralentissement de la transition écologique du bâtiment. L'atteinte des objectifs environnementaux du bâtiment fixés en 2030 et 2050 nécessite une accélération de la mobilisation des leviers du secteur.

